

POSTE DE CONSEILLER.ÈRE EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT GUICHET UNIQUE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU TARN

EMPLOYEUR

Le CAUE, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, est un organisme associatif investi d'une mission d'intérêt public né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire départemental. Créé à initiative du Département, il est présidé par un conseiller départemental.

CADRE DE LA MISSION

Dans le cadre de la mise en place par la Région Occitanie des Guichets Uniques de la Rénovation Énergétique (GURE), le Conseil Départemental du Tarn a été retenu pour porter ce projet sur le territoire tarnais avec le concours de l'ADIL et du CAUE.

Guichet Unique de la Rénovation Énergétique

La mission principale du Guichet Unique est d'offrir des conseils techniques et financiers, neutres, objectifs et gratuits et d'accompagner les particuliers souhaitant effectuer des travaux de rénovation énergétique.

Une mission de sensibilisation, d'animation à l'attention du grand public ainsi que des professionnels, complète l'offre de service du Guichet Unique.

DESCRIPTION DU POSTE

Participer à l'animation du futur guichet unique de la rénovation énergétique, mis en œuvre par la Région Occitanie et le Département du Tarn, au sein de l'équipe pluridisciplinaire du CAUE comprenant déjà un conseiller « Espace Info Energie ».

Sous l'autorité de la directrice du CAUE, le conseiller aura en charge d'accompagner les usagers souhaitant s'engager dans des travaux d'économie d'énergie. Il apportera des conseils techniques et financiers en matière de travaux de rénovation énergétique. Il aura également pour vocation de sensibiliser le grand public à l'efficacité énergétique, la rénovation performante et aux énergies renouvelables.

Missions ou activités :

Information et conseil des particuliers dans le cadre du guichet unique :

- Accueil et conseil de premier niveau aux particuliers visés par le guichet unique : locataires, copropriétés, propriétaires occupants et bailleurs.
 - Conseil personnalisé aux particuliers : traitement des demandes d'informations et de renseignements par téléphone, rendez-vous, mail et permanences y compris décentralisées. Analyse des besoins exprimés, hiérarchisation des travaux prioritaires et optimisation en vue d'une performance accrue. Information sur les dispositifs financiers (aides, prêts, ...)
- Production de comptes rendus comprenant des préconisations techniques et financières sur des projets de rénovation thermique, d'économies d'énergie ou de mise en œuvre d'énergies renouvelables.
- Mission renforcée d'accompagnement administratif et technique des porteurs de projet dans le cadre du parcours régional SPIRE : accompagnement des particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique.

- Assurer la promotion du dispositif SPIRE et engager des actions prospectives afin de faire émerger des projets de rénovation sur le territoire. Participer à la réalisation des bilans annuels et évaluations intermédiaires des dispositifs (suivi mensuel, bilan ...)
- Actions de promotion auprès de différents publics : mettre en place, être force de proposition et animer des actions d'information et de communication sous forme de conférences, de journées d'informations, de visites de sites, de salons de l'habitat, de manifestations diverses auprès du grand public. Mettre en place des actions d'information auprès des professionnels du bâtiment et autres acteurs de l'habitat. Participer aux réunions et à la vie du réseau régional des guichets uniques. Réaliser des documents d'information et de sensibilisation de tous les publics sous forme de brochures, expositions, articles de journaux, projections... Veille technique et réglementaire, information des partenaires sur l'activité du guichet unique, gestion documentaire.
- Déplacements réguliers sur le territoire.

PROFIL RECHERCHÉ

• Qualifications requises et domaine de compétences professionnelles :

- Énergies, thermique, bâtiment - notamment en rénovation, énergies renouvelables.
- Connaissances en maîtrise de l'énergie dans l'habitat existant,
- Connaissance du milieu de la copropriété appréciée,
- Connaissance du jeu d'acteurs : professionnels du bâtiment et de l'énergie, des acteurs du logement (organismes, rôles, interactions) et des dispositifs d'aides financières.
- Connaissances générales des politiques de l'habitat, du fonctionnement des collectivités, et des missions administratives
- Bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, Indesign)
- Expérience souhaitée dans un poste similaire.

• Qualités personnelles :

- Rigueur, esprit d'initiative et capacités d'adaptation
- Capacité de travail en équipe et en partenariat indispensable
- Sens de la communication
- Goût du contact avec le public
- Capacités relationnelles : techniques d'écoute active et de reformulation, capacité à vulgariser un message technique
- Intérêt pour l'animation, la prise de parole en public, l'argumentation orale
- Intérêt pour les approches transversales

- Volontaire pour suivre des formations spécifiques
- Permis B

AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉS :

Activités définies et suivies par le supérieur hiérarchique.
 Capacité à être force de proposition auprès de sa hiérarchie.
 Respect des objectifs fixés dans le cadre du GURE départemental.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Lieu de travail : Albi

Le poste requiert des déplacements ponctuels sur les lieux de permanences ou d'animation et une activité éventuelle le soir ou les week-ends pour des manifestations.

Conditions : CDD de 10 mois pour 2021, renouvelable dans le cadre d'un marché public annuel

Rémunération : selon le diplôme et l'expérience

CANDIDATURES :

Les candidatures, lettre de motivation et CV détaillé, devront être envoyées **par courrier postal ou par mail au plus tard le 18/01/2021** :

Par courrier :

Monsieur le Président du CAUE du Tarn

188 Rue de Jarlard

81000 ALBI

Par mail :

caue@caue81.fr

EXAMEN DES CANDIDATURES – AUDITION ET SÉLECTION DES CANDIDATS

Une première sélection des candidatures reçues sera opérée sur dossier.

Les candidats présélectionnés seront auditionnés par un jury, **le 11/02/2021**.

Prise de fonctions prévue : le 1^{er} mars 2021